



Liberté
Égalité
Fraternité



Pour en savoir plus



CONTACTEZ :

Pour tout renseignement sur ce nouveau service en ligne, adressez-vous au **centre des Finances publiques** indiqué sur votre facture.



CONSULTEZ :

impots.gouv.fr



Retrouvez les Finances publiques sur



Direction générale des Finances publiques
Janvier 2026

LA DGFIP À VOTRE SERVICE
**VOS FACTURES LOCALES
EN LIGNE!**





Comment trouver et payer en ligne une facture locale sur impots.gouv.fr

Pour mieux refléter la diversité des services proposés, **votre espace particulier** sur impots.gouv.fr devient **Mon espace Finances publiques** et s'enrichit de vos factures locales et hospitalières.

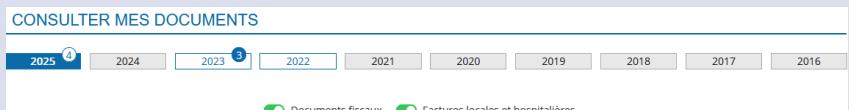
1 Je me connecte à **Mon espace Finances publiques** grâce :

- à mon numéro fiscal de 13 chiffres ;
- ou avec l'identification France Connect.



2 J'identifie le nouveau service «**Consulter vos Factures locales et hospitalières**».

3 Je consulte la **facture** qui m'intéresse.



4 Je paye en ligne par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque.



5 Vous recevez toujours vos factures par courrier postal.

Mais si je suis satisfait(e) du paiement en ligne, **j'opte pour l'option «zéro papier»**. Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.

Vos options

• Vos documents

Choisissez le «zéro papier» pour :

- Vos avis d'impôt sur le revenu ?
- Vos avis d'impôts locaux ?
- Vos factures locales ?**
- Vos factures hospitalières ?

6 À l'avenir, **je serai averti(e) par courriel** de l'arrivée de toute nouvelle facture.

À noter

Si vous utilisez déjà l'espace famille du site Internet de votre collectivité pour télécharger ou payer certaines factures locales, le processus ne change pas. Le nouveau service en ligne concerne uniquement des factures qui n'étaient pas disponibles sous format électronique.